



Marie-France MAILHOS, présidente de l'AEDE-France

Le 13 juin 2015

Lettre ouverte à Madame, Monsieur,

- **Le Président de la République**
- **Le Premier Ministre**
- **La Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche**
- **Le Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique**

Monsieur le Président de la République,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Au nom de l'AEDE-France, réunie ce jour en conseil national, je vous remercie du courrier de Madame la Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 28 mai 2015, qui faisait réponse à la lettre cosignée par nous-mêmes et par le président du Mouvement européen-France, Jean-Marie Cavada.

Je souhaite cependant attirer votre attention sur le point principal que nous abordions dans notre lettre du 24 avril : nos inquiétudes concernent, certes, la régression de l'apprentissage des langues, mais surtout **l'effacement des références européennes des programmes et des documents institutionnels d'une manière générale.**

Or, depuis 1992, nous sommes tous des citoyens européens et il est de notre devoir de citoyens français de permettre à nos jeunes de s'approprier les connaissances et de développer les compétences susceptibles d'enrichir leur sentiment d'appartenance à l'Union européenne.

Dans le monde actuel, il est absolument indispensable de renforcer cet ancrage européen si nous voulons un avenir pour nos jeunes.

La consolidation d'une Union européenne politique et économique forte, socialement solidaire et fiscalement harmonisée ne pourra pas se faire si nos enfants n'apprennent pas les composantes de leur citoyenneté européenne, son histoire, ses cultures ; et s'ils ne construisent pas leur engagement citoyen.

Depuis le début des années 1990, nous avons travaillé pour développer des réseaux d'établissements d'enseignement et de formation d'enseignants à travers l'Europe, en particulier grâce aux programmes européens d'éducation et de formation tout au long de la vie ; des formations spécifiques à l'enseignement en sections européennes avaient été mises en place et validées dans certains IUFM, aboutissant à la certification.

L'argument selon lequel les sections européennes doivent disparaître parce qu'**élitistes** tient d'une idéologie dramatique. Non seulement les sections européennes peuvent permettre à **tous les élèves** de trouver un nouvel intérêt à leurs apprentissages, de stimuler leur curiosité et de résoudre certains problèmes cognitifs, mais elles sont, pour les sections professionnelles, **indispensables** pour faciliter leur entrée dans la compétition internationale !

N'avons-nous pas l'ambition d'élever tous nos jeunes à leur meilleur niveau d'excellence ? Que ce soit dans le domaine sportif, musical, artistique, économique, gastronomique, électronique, mécanique, robotique, etc... Alors pourquoi refuser cette ouverture européenne à notre jeunesse ? C'est en s'inspirant des pratiques utilisées dans les sections européennes que l'on pourra rénover l'apprentissage en LVE, qui en a bien besoin ! Ce n'est pas d'une « exposition à la langue étrangère » dont l'élève français a besoin, mais bien d'une « immersion » aussi fréquente que possible. Et c'est l'aventure européenne –à travers les disciplines scolaires- qui est une aventure propre à faire se manifester les meilleurs talents !

S'il vous plait, remettez l'Europe à l'ordre du jour !

- Officialisez, dans le cadre des IMP, instaurées à la rentrée 2015, les missions d'un référent Europe (EREI) dans chaque établissement.
- Demandez à ce que l'étude de l'histoire de la construction de l'Union européenne redevienne un chapitre entier (au moins...) dans le programme du cycle 4.
- Exigez que sur les sites académiques, une distinction soit faite entre les rubriques EUROPE et INTERNATIONAL.
- Veillez à ce que l'on distingue des actions menées avec des partenaires des États membres de l'U.E et des partenaires internationaux : un stage en Lettonie, par exemple, n'est pas un stage « à l'étranger » mais un stage en Europe ; il faut faire attention au langage porteur de sens.
- Réintroduisez la spécialité « langues vivantes » en section ES des lycées ; comment imaginer que des jeunes qui se destinent à des orientations économiques ou commerciales ne soient pas très à l'aise pour comprendre et s'exprimer en d'autres langues que leur langue maternelle ? Comment relancer l'économie avec des monolingues ????

Aujourd'hui, grâce au programme Erasmus+, nous développons des outils et des modules de formation au niveau européen, que nous aimerions pouvoir vous présenter.

En dernier lieu, nous tenons à vous informer que notre association a décidé de désigner une candidate française à la présidence de la Confédération internationale de chefs d'établissements – ICP - dont nous sommes membres depuis 2013. C'est une autre manière de tenter d'imposer l'Europe dans la communauté internationale éducative. Cette élection aura lieu à Helsinki fin juillet.

Nous sommes à votre disposition pour vous exposer tel ou tel point que vous jugerez utile.

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma plus grande considération,

Marie-France MAILHOS

Présidente de l'AEDE-France

<http://www.aede-france.org>

<http://www.elicitplus.eu>